

# RÉGLEMENT INTÉRIEUR



L'inscription à Poly'kids entraîne l'adhésion aux règles du présent règlement intérieur, qui est affiché et consultable sur place.

Notre espace enfant respecte les normes d'hygiène et de sécurité propres à ce type d'établissement, que ce soit en ce qui concerne les locaux ou le personnel.

1/ Un animateur s'occupera de vos enfants âgés de 4 à 11 ans. L'enfant doit être propre. Pour des raisons pratiques, les places disponibles sont donc limitées à 8 enfants par animateur et ne peuvent être réservées à l'avance.

2/ Votre enfant pourra être accueilli jusqu'à 2 heures maximum ; au-delà une majoration du tarif horaire de 30 euros sera appliquée et l'enfant ne peut pas être accueilli plus d'une fois dans la même journée.

3/ Poly'kids est ouvert de 14h00 à 18h00 les mercredi, samedi, vacances scolaires et les jours d'ouvertures exceptionnels du centre Commercial.

4/ L'inscription s'effectue auprès du personnel. Il est impératif que la personne qui dépose son enfant soit celui ou celle qui vienne le chercher, sur présentation d'une pièce d'identité.

5/ Le règlement s'effectue à la caisse prévue à cet effet en carte bancaire avant de récupérer son enfant.

6/ La présence de votre enfant relève de votre responsabilité. Les parents ne peuvent pas inscrire leurs enfants en cas de fièvre ou de maladie transmissible et doivent prévenir impérativement l'animateur en cas de problème de santé éventuel.

7/ Aucune incivilité ne sera tolérée dans l'espace poly kids, tant des parents que des enfants.

8/ La consommation de boissons ou nourriture est interdite à l'intérieur de l'espace enfant.

9/ L'accès à l'espace enfants est réservé aux enfants et animateurs. Les parents ne sont pas autorisés dans l'espace enfants.

10/ Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus (soumis à la réglementation en vigueur, mesures pouvant évoluer en fonction des décisions locales ou gouvernementales).

11/ Le programme peut varier selon le nombre d'enfants ainsi que de leur envie.

12/ L'usage des téléphones portables, tablettes, etc. par les enfants est strictement interdit.

13/ Nous ne sommes pas responsables de la perte ou détérioration des effets personnels.

14/ Il est interdit de prendre des photos de l'espace enfant et des enfants qui s'y trouvent.

15/ Vous autorisez nos équipes à prendre les mesures nécessaires en cas d'incendie, dégât des eaux et tous types d'accident, afin d'assurer la sécurité des enfants, en accord avec les préconisations du PC sécurité du Centre Commercial.

16/ En période épidémique et sans ordre de fermeture des lieux, les encadrants respectent les obligations imposées par l'Agence Régionale de Santé.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La direction